

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 8 (1969-1970)
Heft: 33

Rubrik: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

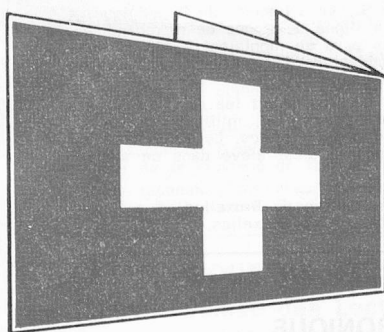
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



8ème Année - No 33 - Mars 1970

Paraît 4 fois par an

5042

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

BIENVENUE A NOTRE NOUVEL AMBASSADEUR

Monsieur **Henri Monfrini**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse, est arrivé à Bruxelles à la mi-février. Il a présenté ses lettres de créance à Sa Majesté le Roi Baudouin le 6 mars.

Monsieur Henri Monfrini est né en 1913 à Lausanne, ville dont il possède la bourgeoisie, en même temps que celle de La Neuveville (Berne). Après avoir passé toute sa jeunesse dans la capitale vaudoise, où il fit ses études gréco-latines, il entra en 1930 à l'université de Lausanne, Faculté de Droit. Ayant terminé ses études universitaires en 1934, il compléta sa formation par des stages à Bologne, Heidelberg et Berlin, où il soutint sa thèse de doctorat, qu'il soutint en 1937.

Dès lors, après obtention du brevet d'avocat vaudois en 1939, M. Henri Monfrini pratiqua le barreau à Lausanne durant plusieurs années, tout en s'intéressant très tôt à la chose publique, plus spécialement dans le cadre du Grand Conseil vaudois. Entré au Conseil National en 1953, M. Henri Monfrini se spécialisa d'emblée dans les questions internationales, notamment à la II^e section de la Commission des Finances, à savoir celle qui s'occupe de la gestion financière du Département Politique, et à la Commission des Affaires Etrangères; durant cette période, il déploya également une grande activité hors du pays, à l'occasion des sessions de l'Union interparlementaire de Londres, Tokio, Varsovie, Brasilia, Rome, Bruxelles et Belgrade.

En 1963, M. Henri Monfrini fut appelé par le Programme des Nations Unies pour le Développement à faire partie, en qualité d'expert pour le droit public, de la délégation chargée d'étudier l'éventualité d'une association entre le Sénégal et la Gambie. Puis il occupa son premier poste de Chef de Mission, de 1964 à 1966, en tant que Représentant résident du Bureau de l'Assistance technique des Nations-Unies au Gabon et en République Centrafricaine. En 1966, le Conseil fédéral le nomma Ambassadeur de Suisse en



Côte d'Ivoire, au Dahomey, au Niger et en Haute-Volta, poste qu'il occupa jusqu'à sa nomination à Bruxelles.

Monsieur et Madame Henri Monfrini ont trois enfants, tous mariés.

Au nom de nos lecteurs et de la Communauté suisse, nous adressons à son Excellence et à Madame Monfrini nos vœux les plus dévoués pour leur nouvelle carrière en Belgique.

Nous espérons qu'en dehors de ses activités diplomatiques, notre nouvel Ambassadeur trouvera auprès de ses compatriotes et au sein de nos sociétés un accueil et un appui qui rendront sa tâche plus légère.

-cdr-

NECROLOGIE

Nous avons le pénible devoir de vous annoncer le décès de Monsieur **E. KESSLER**, retiré depuis quelques années sur les rives du lac de Morat. Monsieur Kessler a été pendant ses nombreuses années passées en Belgique l'un des piliers de notre communauté, en particulier au cours de la dernière guerre.

Nous venons aussi d'apprendre la brutale disparition, en pleine fleur de l'âge, de M. **J. DECOUTERE**, collaborateur du Courrier Suisse, laissant un fils de 11 ans, Stéphane, qui avait déjà perdu sa mère quelques mois plus tôt.

Nous tenons à adresser nos condoléances émues aux familles de ces disparus.

VACANCES EN SUISSE

organisées par PRO JUVENTUTE

Avis aux Parents

Comme les années précédentes, notre société se charge de prendre les inscriptions et d'organiser le convoi. Les places gratuites sont réservées avant tout aux enfants de familles totalement dépourvues de ressources (garçons et filles de 7 à 15 ans, années de naissance 1955 à 1963).

Le nombre de places gratuites réservées à notre Colonie étant limité, nous ne pourrions enregistrer les demandes de placement qu'à titre provisoire, sans engagement. REPONDEZ AU PLUS TOT, C'EST DANS VOTRE INTERET.

Pour les enfants invités, le nombre est limité. Aussi, nous espérons qu'un bon nombre d'entre eux seront invités par des parents ou des amis et pourront bénéficier de l'organisation de notre convoi. Tous voyagent sous la garde de convoyeuses et les uns comme les autres seront

Offert par :

SOBIMA s.p.r.l., 19-21 Rue des Paroissiens - 1000 Bruxelles

Concessionnaire de

HERMES

Precisa

un produit **paillard**

Retour éventuel :
Rue Philippe-le-Bon, 2
1040 BRUXELLES